

Halte à l'exploitation des malades!

Le Conseil fédéral, le Parlement et le peuple sont confrontés à une débâcle politique et financière en matière d'assurance maladie. Des politiciens inconscients et des fonctionnaires incompetents ont créé une loi qui a été rendue attrayante au peuple grâce à de gros mensonges. Une loi qui protège tout le monde sauf le peuple. DENNER SA passe à l'action et lance deux initiatives populaires: la première veille à ce que les médicaments puissent être vendus meilleur marché à l'avenir et la seconde a pour but de faire accélérer la décision lors des initiatives populaires.

Tous les responsables le savent: il n'est plus possible de payer les primes des caisses d'assurance maladie! En 1992 déjà, le grand patron de la caisse d'assurance maladie la plus importante en Suisse à l'époque a fait la déclaration suivante à l'occasion d'une interview télévisée (DRS): „Nous sommes conscients que la hausse des primes des assurances maladie qui a été prévue mettra au moins 50 % des Suissesses et des Suisses dans une situation financière difficile“. Depuis, les primes ont augmenté de 30% supplémentaires au minimum.... Tous les responsables le savent, mais personne ne fait rien pour mettre un terme à ce désastre.

coûte seulement Fr. 3.84 en Italie. Par conséquent, les malades paient en Suisse un prix cinq fois plus élevé (voir tableau). Le peuple est trompé une fois de plus, car il existe depuis longtemps sur le marché des copies de tous les médicaments dont la patente est échu après 20 ans qui ont exactement les mêmes effets, à savoir les génériques. Toutefois, ceux-ci ne sont pas utilisés, bien que leurs effets soient identiques à ceux des médicaments originaux et qu'ils soient malgré cela nettement plus avantageux.

La Conseillère fédérale Dreifuss a suscité de faux espoirs. Son départ se fait attendre!

Madame la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss a promis au peuple une réduction des primes avant la votation de la nouvelle loi sur l'assurance maladie, qui avait été adoptée avec enthousiasme par un Parlement incompetent. Elle a affirmé

DENNER déclare la guerre au cartel de la chimie!

Jusqu'à présent, personne n'a eu le droit d'importer en Suisse des médicaments d'Italie pour les vendre ici aux malades à un prix largement inférieur au prix officiel. De ce fait, DENNER SA, qui a quelque expérience en matière de guerre contre les cartels, lance l'Initiative populaire fédérale pour des médicaments meilleur marché, afin d'ouvrir le marché suisse à tous les médicaments autorisés dans nos pays voisins et cela sans qu'ils doivent être soumis à un nouveau test chez nous. En outre, l'initiative demande une plus grande utilisation des génériques.

Comparaison de prix d'une sélection de médicaments

Emploi	Original	Prix de vente					Générique	Prix de vente					Agent
		CH	D	F	I	A		CH	D	F	I	A	
Antibiotique	Bactrim forte 10 Caps. (800 + 160 mg)	20.00	13.24	5.96	3.84	9.20	Groprim forte 10 Compr. (800 + 160 mg)	10.65	6.22	4.45		8.47	Cotrimoxazol
Antibiotique	Vibramycin 8 Caps. 100 mg	36.20	25.83	6.36	4.98	8.92	Doxycilin 8 Compr. 100 mg	28.05	2.75	8.14		8.67	Doxycyclin
Calmant	Temesta 50 Compr. 1 mg	19.95	17.69	7.97	18.38	9.56	Lorasifar 50 Compr. 1 mg	12.85	11.42				Lorazepan
Tension	Tenormin 30 Compr. submite 25 mg	20.90	11.63	20.26	13.72	11.51	Atenolol UPSA 30 Lactabs 25 mg	11.75	6.73	10.77		11.14	Atenolol
Diarrhée	Imodium 20 Caps. 2 mg	18.25	11.78	7.53	5.02	8.53	Loperamid Streuli 20 Caps. 2 mg	12.70	10.47	5.88		7.92	Loperamid
Fièvre Maux de tête	Aspirin 20 Compr.	5.90	6.13	3.08	4.58	2.92							
Intestin	Antra 10 28 Caps. 20 mg	162.25	90.07	88.17	98.58	166.68							Omeprazol.
Intestin	Zantic 60 Compr. 150 mg	175.80	112.79	75.64	83.04	79.22							Ranitidini HCl
Rhumatisme	Voltaren Rapid 10 Obd. 50 mg	12.75	3.74	3.56	3.14	6.27	Ecofenac 10 Filmtabs. retard 100 mg	9.45	2.12	3.21		5.79	Diclofenac. natriac

Explications des abréviations:
 Caps. = capsules
 Compr. = comprimés
 Obd. = pilules

Prix calculés avec les taux de change du 24.4.97
 DM 86.10
 FF 25.55
 Lire 0.0866
 Schilling autrichien 12.2400

plusieurs fois que cette loi entraînerait une baisse des primes et a répété à plusieurs reprises qu'elle améliorerait surtout nettement les conditions pour les couches sociales à faibles revenus. Or, il s'est produit exactement le contraire: la nouvelle loi a eu des conséquences très fâcheuses pour les couches sociales à faibles revenus et même pour la classe dite moyenne.

Des politiciens incompetents et un peuple sans défense

Ni le Conseil fédéral, ni le département responsable de madame la Conseillère fédérale Ruth Dreifuss, ni les cantons, ni les superbureaucrates surpayés de l'administration fédérale n'ont le courage d'endosser la responsabilité de leurs graves erreurs et de soulager le peuple saigné à blanc. Par exemple, on n'a pas eu l'idée à Berne de protéger les malades de l'exploitation usuraire de la pharmacie.

Le Conseil fédéral protège les exploités!

Dans le domaine de la santé suisse, environ 5,5 milliards de francs sont dépensés chaque année pour les médicaments, car les prix des entreprises de chimie sont exorbitants. Ainsi, l'antibiotique „Bactrim forte“ coûte ici Fr. 20.- les 10 capsules. Or, le même article, produit par le même fabricant sous la même marque

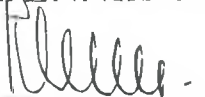
Jusqu'à 10 % de baisse de la prime d'assurance de base

Si cette initiative populaire est acceptée, une réduction massive des prix des médicaments sera possible, ce qui permettra une baisse de la prime d'assurance de base allant jusqu'à 10%.

Donnons une leçon aux politiciens!

DENNER SA lance en même temps une autre initiative populaire qui a pour but de faire accélérer la démocratie directe. Si elle était acceptée, chaque initiative populaire devrait être votée au plus tard 12 mois après avoir été déposée. Cela mettrait ainsi un terme à l'attente improdutive de plusieurs années et les politiciens seraient obligés de passer à l'action.

D'autres informations suivront. Un fait est certain: nous sommes tout à fait sérieux et ne céderons pas dans la guerre pour une baisse des primes des caisses d'assurance maladie. Restez de la partie!

DENNER AG

 Karl Schweri